Profond

Profond Vorsorgeeinrichtung
Zollstrasse 62
8005 Zürich
T 058 589 89 81

Profond Institution de prévoyance
Rue des Côtes-de-Montbenon 16
1003 Lausanne
T 058 589 89 81

Données concernant votre départ à la retraite

Départ à la retraite le ⌊ . . ⌋ Employeur _____

Personne assurée

Nom _____ Prénom _____

Rue/n° _____ NPA _____ Localité _____

N° AVS 756. _____ État civil _____

N° de téléphone _____ E-mail _____

Veuillez virer ma prestation de vieillesse sur le compte conformément aux indications ci-dessous

ou

☐ Informations conformes au bulletin de versement ci-joint

Nom de l'organisme payeur (banque/poste) _____

Adresse de l'organisme payeur (banque/poste) _____

IBAN / compte postal _____

N° de clearing de la banque _____

Je suis assujetti à l'impôt à la source : ☐ Oui ☐ Non

☐ Transfert de domicile à l'étranger : Date de départ enregistré auprès de la commune ⌊ . . ⌋

(Merci de joindre une copie de la confirmation de l'enregistrement du départ par la commune)

Je souhaite le versement de ma prestation de vieillesse

☐ en rentes mensuelles

- ☐ Rente **sans** protection du capital
- ☐ Rente **avec** protection du capital
  - ☐ Demande ci-jointe
  - ☐ Demande déjà transmise

☐ en versement unique en capital

- ☐ Demande ci-jointe
- ☐ Demande déjà transmise

En cas de perception d'une rente :

☐ J'ai des enfants qui ont droit à une rente d'enfant de retraité (joindre la copie du livret de famille) *

* Le droit d'une rente d'enfant de retraité s'applique aux enfants jusqu'à l'âge de 18 ans révolus. Ce droit s'applique toutefois aux enfants jusqu'à l'âge de 25 ans :

a) jusqu'à la fin de leur formation (joindre l'attestation de formation correspondante)
b) jusqu'à ce qu'ils soient capables d'exercer une activité lucrative, sauf s'ils sont invalides à au moins 70 %

Si les prestations de vieillesse sont réduites conformément à l'art. 34 du règlement de prévoyance, cela s'applique aussi bien à la rente qu'à la prestation en capital, qui est supprimée dans les mêmes proportions. Au reste, il est fait application des dispositions de l'art. 34 de notre règlement de prévoyance.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à notre note d'information « Départ à la retraite ».

_____ _____

Lieu, date Signature de la personne assurée

Documents

Veuillez joindre - selon les instructions - les documents suivants :

- Bulletin de versement
- Demande de rente avec protection du capital / Demande de versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital
- Copie du livret d'étranger B, F, G, L, N
- Copie de la confirmation de l'enregistrement du départ par la commune